Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-212902167-20251211-DLIB_20251214-DE

COMMUNE DE PLUGUFFAN

Séance du 11 décembre 2025
Délibération n° 2025-12-14
Domaine d'intervention : 2.1
Nomenclature « Actes »
Nombre de conseillers en exercice : 27

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-cinq le onze décembre, à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de PLUGUFFAN, régulièrement convoqué le cinq décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain DECOURCHELLE, Maire.

Étaient présents tous les conseillers en exercice, à l'exception de Madame Françoise GUIZIOU, Madame Nathalie CADIOU-LE BERRE et Madame Chloé VELLY.

Madame Françoise GUIZIOU a donné procuration à Madame Edith PLOUZENNEC ;
Madame Nathalie CADIOU-LE BERRE a donné procuration à Monsieur Ronan LE QUÉAU.

Madame Julie GUILLERMOU a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Projet de zonage d'assainissement de QBO

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 dispose que chaque commune ou groupement de communes doit délimiter après enquête publique, les zones d'assainissement collectif et les zones d'assainissement non collectif. Cette obligation de zonage d'assainissement répond au souci de préservation d'environnement, de qualité des ouvrages d'épuration et de collecte, de respect de l'existant et de cohérence avec les documents d'urbanisme. Le zonage permet également de s'assurer de la mise en place des outils d'épuration les mieux adaptés à la configuration locale et au milieu considéré.

La mise à jour du zonage d'assainissement de Quimper Bretagne Occidentale a été initiée.

La carte du projet de zonage d'assainissement dressée par QBO pour notre commune est jointe à la présente délibération.

Le Conseil Municipal

VU la carte du projet de zonage d'assainissement dressée par QBO pour la commune de PLUGUFFAN ;

Entendu l'exposé de Monsieur Ronan L'HER, adjoint au maire,

Après en avoir délibéré,
A la majorité des suffrages exprimés (pour : 19 ; contre : 0 ; abstention : 7) ;

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-212902167-20251211-DLIB_20251214-DE

- **EMET** un avis favorable sur la carte du projet de zonage d'assainissement pour notre commune, avec prise en compte des modifications suivant plan joint.

- **DEMANDE** que le présent avis soit transmis à QBO dans le cadre de la procédure de mise à jour du zonage d'assainissement.

Le Maire,

Alain DECOURCHELLE